



LES TRIBULATIONS

D'un Curé d'Essertines-en-Donzy (*)

LES gens d'Essertines auraient peut-être bien laissé agir leur curé à sa guise et satisfaire ses goûts de construire, s'ils n'avaient redouté la facture à acquitter. Ils entrevoyaient que le proverbe, dans cette occasion, ne s'appliquerait pas et, sans avoir commandé les violons, ils seraient obligés de les payer. Leur rancune mal assoupie se réveilla, ils résolurent de dénoncer à l'Intendant de la Généralité le sans-gêne du prêtre qui les ruinait, disaient-ils, sans les consulter. Leurs doléances, quoique longues et sans doute exagérées, méritent d'être retenues, il s'y entremêle des renseignements précis et d'un émouvant intérêt.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'avril 1896.